

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022

PROCÈS VERBAL

de l'assemblée générale tenue le 22 octobre 2022 à l'Académie du Climat à Paris

L'assemblée générale ordinaire de l'association s'est tenue de 14h à 17h30. 70 personnes étaient présentes, 68 avec droit de vote et 260 pouvoirs avaient été adressés à l'association. (1)

Les rapports présentés à l'AG figurent en version intégrale en annexe de ce procès-verbal.

1. Rapport moral et rapport d'activités

Dans son ouverture de l'assemblée générale Francis Hallé, président, a évoqué l'entretien qu'il avait eu la veille à Montpellier avec le philosophe Dominique Bourg. Il s'est dit frappé par le très grand intérêt que ce dernier avait manifesté à l'égard du projet de l'association et a indiqué y voir l'expression du grand retentissement que connaît aujourd'hui la proposition de renaissance d'une forêt primaire en Europe de l'Ouest. C'est pour lui le signe d'une activité très positive de notre association.

À sa suite Éric Fabre, secrétaire général, a présenté le rapport d'activité au nom du conseil d'administration (voir Annexes). Une très riche discussion s'en est suivie. Parmi les nombreux thèmes évoqués, on relevait tout à la fois des demandes d'informations mais aussi des suggestions sur nos modes de sélection des fondations qui nous soutiennent, sur nos relations avec d'autres associations, l'ouverture vers des publics de non-spécialistes, le lien avec les urbains, avec les écoles vétérinaires, l'agenda du projet, la situation de la forêt de Białowieża, ou bien encore sur la nécessité ou non de donner un nom à la forêt. Concernant plus particulièrement l'assemblée elle-même, quelques remarques ont été faites sur le besoin d'une plus grande « biodiversité » dans la composition de son bureau, d'une présentation préalable de l'organigramme de l'équipe et du conseil d'administration.

Au cours de cette discussion, Georges Feterman, président de l'association A.R.B.R.E.S., a exprimé son « enthousiasme » à l'égard des évolutions du projet et de l'association.

A l'issue des débats le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité

2. Perspectives d'actions 2021-2022

Après les présentations et adoptions des différents rapports, la seconde partie de l'assemblée générale a été consacrée à une discussion sans vote sur les perspectives d'action pour l'année à venir. Éric Fabre, au nom du conseil d'administration, a exposé ces perspectives au niveau du développement du projet, d'organisation de l'association et de communication (Voir Annexes).

Dans la discussion avec l'assemblée sont notamment venues des propositions visant à intégrer la notion de forêt primaire dans les fresques du climat/biodiversité, mais aussi à faire du lobbying auprès du ministère de l'Éducation Nationale pour traiter dans les programmes scolaires la notion de libre évolution.

3. Rapport financier

Roger Tardy, trésorier, a présenté le rapport financier de l'association sur le bilan de l'année 2021. (Voir synthèse dans les Annexes). La présentation a été nourrie des éléments détaillés de nos comptes

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité.

4. Affectation des disponibilités

Roger Tardy, trésorier, a proposé dans le cadre de son rapport financier une résolution visant à l'affectation de 200 000 € de disponibilités en fonds associatif. L'objectif est d'assurer à l'association une solide base financière pour ses projets futurs.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

5. Conseil d'administration

Éric Fabre, secrétaire général, a présenté deux résolutions ayant trait à l'activité du conseil d'administration. Compte tenu d'une part du développement de l'activité de l'association et des nécessités de son bon fonctionnement, et d'autre part de l'effectif de ce même conseil d'administration tel que prévu dans les statuts, il a été proposé l'association aux travaux du conseil d'administration de Pierre Chatagnon comme faisant fonction de secrétaire adjoint et de Pierre-François Legal comme faisant fonction de trésorier-adjoint, tout cela dans l'attente de décision définitive à l'assemblée générale 2023.

Ces deux résolutions ont été adoptées à l'unanimité.

6. Demande de reconnaissance d'utilité publique

Le conseil d'administration souhaite engager une réflexion sur l'intérêt pour l'association de demander la reconnaissance d'utilité publique. Pour engager cette réflexion et prendre les contacts nécessaires, il doit être procédé à la désignation par l'assemblée générale de deux personnes spécialement mandatées pour ces démarches. Éric Fabre, secrétaire général, a présenté une résolution le désignant à cet effet pour effectuer cette recherche en compagnie de Pierre-François Legal, trésorier adjoint. (Voir Annexes).

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

A 17h30 l'assemblée générale a été close à l'issue de ces travaux.

Francis Hallé
Président



Éric Fabre
Secrétaire général



ANNEXES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 – 2022

Adopté par le conseil d'administration du mercredi 28 septembre 2022

Présenté par Éric Fabre à l'assemblée générale tenue le 22 octobre 2022 à Paris

Nous tenons aujourd'hui notre troisième Assemblée Générale ordinaire dans les locaux de l'Académie du Climat que je tiens ici à remercier pour son accueil amical et complice. Ce rapport fait le point sur les principales initiatives engagées depuis le 23 octobre 2021 date de notre dernière Assemblée Générale.

Avant d'entrer dans le détail de ce rapport, permettez-moi un petit clin d'œil aux générations passées. Le combat pour la conservation des forêts ne date pas d'aujourd'hui en effet. En cette fin d'année 2022 nous fêtons, mais c'est bien discret je trouve, le 150^e anniversaire d'une très grande mobilisation des opposants au saccage de la forêt de Fontainebleau. 40 années de combats successifs des artistes de Barbizon, des Théodore Rousseau, Corot puis Millet, aux Victor Hugo, George Sand, Jules Michelet, etc. et 2 premières grandes dates pour cette sorte de ZAD avant l'heure : 13 avril 1861 (le décret impérial qui protège « la forêt des artistes », et qui est la première décision politique au monde pour protéger un espace naturel), 1872 (l'année du Yellowstone) qui est marquée par une grande bataille pour sauver Fontainebleau de destruction pour paiement des dommages de guerre !!! Dans un texte devenu historique soutenant une pétition en faveur de la sauvegarde de la forêt, Georges Sand écrit : **"l'arbre disparaîtra et la fin de la planète viendra par dessèchement sans cataclysme nécessaire, par la faute de l'homme"**. Un combat qui se prolongera pour étendre progressivement la superficie protégée.

Voilà dans quelle lignée nous nous inscrivons. Je crois qu'il n'est pas inutile de rappeler très humblement, très simplement, et de temps en temps, dans quelle profondeur de temps et d'inspiration s'inscrivent nos propositions et nos actions d'aujourd'hui.

I. Contexte

L'activité de notre association s'est particulièrement développée cette année, notamment sur les plans du contenu, de la communication et de la reconnaissance du projet sur un arrière-plan de crises emboîtées :

- La crise sanitaire, dont l'intensité a fortement diminué mais qui s'est inscrite durablement dans notre quotidien ;
- La crise climatique : ses manifestations physiques en furent très puissantes, particulièrement cet été (incendies, sécheresse, canicule) ;
- La crise des relations internationales avec la guerre en Ukraine.

On y ajoutera un contexte politique national dont les débats ont porté au premier plan, au moins celui des discours, la question de la transition écologique et de l'adaptation indispensable et urgente aux dérèglements climatiques et à l'effondrement de la biodiversité.

Un contexte qui porte donc fortement les enjeux de nouveaux rapports avec la nature, de solidarité notamment intergénérationnelle, d'action collective, de mutation des comportements et des modes de production.

Dans ces 12 derniers mois, notre activité a été plus particulièrement marquée par trois grandes données :

- sur le plan de l'association elle-même, une nouvelle progression et consolidation de sa structure : nombre de nos adhérents (mais notre progression très réelle n'a pas été du même niveau que l'année précédente), organisation (outils de gestion, équipe, fonctionnement), finances. Par ailleurs nous avons connu un important développement de notre capacité d'expertise interne et externe ;
- sur le plan de la connaissance et de la reconnaissance du projet, de nouveaux progrès très significatifs ont été enregistrés au plan local, national et international. Travail de terrain avec trois voyages d'études : novembre 2021 en Vosges du Nord et Rhénanie Palatinat, mars 2022 dans les Ardennes française et belge, mai 2022 à la forêt de la Massane, auxquels il faut ajouter le 7 octobre dernier un déplacement de nouveau en Allemagne pour les rencontres de la RBI transfrontalière Vosges du Nord Pfälzertwald. Rencontres au Luxembourg puis à Bruxelles avec la Commission européenne à deux reprises et sur ce plan une vraie reconnaissance politique avec la lettre de Frans Timmermans. Nouvelles réunions avec la région Grand Est à Strasbourg, auxquels s'ajouteront localement l'établissement de nouveaux contacts en lien avec l'État : (la DREAL, ONF), les chambres d'agriculture, la filière bois.
- sur le plan du projet lui-même, un enrichissement très important de son contenu : sur la question de la localisation (définition de deux zones géographiques), sur la question de la méthode (outillage pratique de la co-construction par des Groupements d'Intérêt Public Transfrontaliers), sur la proposition de portage institutionnel par la région Grand Est avec les collaborations européennes, sur les enjeux de fond (démarche de Réserves *Man And Biosphere*), sur les enjeux globaux du projet de territoire avec la production d'un document très conséquent embrassant une série d'enjeux du projet, j'y reviendrai.

II. Bilan d'activité de l'année *Septembre 2020- septembre 2021*

1. Organisation et animation de l'association

- Progression du nombre des adhérents : 3100 actuellement, le nombre varie chaque jour puisque nous pouvons suivre le mouvement de nos effectifs quotidiennement ;
- Nouveaux systèmes de gestion de notre organisation : acquisition et mise en place d'un nouveau logiciel avec un très gros travail de l'équipe ;
- Développement de l'équipe associant salariés et bénévoles. Flora Régibier, notre chargée de mission, qui coordonne à mes côtés le travail de l'équipe, est devenue coordinatrice de projet au 1/10. Une secrétaire à mi-temps. 3 consultants que nous rémunérons pour des missions spécifiques (Damien Saraceni pour le numérique, Gaëlle Cloarec pour le contenu éditorial et Twitter, Alexandre Voillequin pour le travail d'accompagnement documentaire et scientifique) ; enfin Alexandra Locquet qui est en post-doctorat accompagne notre équipe et notre production scientifique ;
Je voudrais à ce moment saluer le travail de toute l'équipe ; l'efficacité de la coordination de Flora à mes côtés, la plaque tournante indispensable qu'est Pierre, Chatagnon, la redoutable équipe de trésoriers avec Roger Tardy et Pierre-François Legal, la finesse et la compétence de Damien sur le numérique, le professionnalisme de Gaëlle, bien sûr Alexandra notre géographe maison et sa rigueur, Alexandre Voillequin, Aurélien Lemaire, et encore Rozen, Felice et... C'est formidable de faire vivre et d'animer le travail de l'association ; adossé à notre Conseil d'administration si impliqué, l'équipe scientifique où nous trouvons les meilleurs spécialistes de notre sujet. Grand merci à toutes et tous.
- Animation du travail Réunions d'équipes ; 27 janvier, 30 mars, 4 juillet, 21 octobre 2022 ; Mise en place de réunions locales et première antenne : le 27 août à Strasbourg ;
- Réunions de notre conseil d'administration : sous la présidence de Francis Hallé 3 CA se sont tenus : le 5 avril 2022, le 17 juin 2022, le 28 septembre 2022 les 3 en visio-conférence.

2. Développement - Initiatives

- Plusieurs moments majeurs ont été cette année :
 - Nos voyages d'études : Vosges du Nord/Rhénanie Palatinat, du 7 au 10 novembre 2021 ;
 - Ardennes, 14/18 mars 2022. Vous avez pu voir des comptes-rendus détaillés sur le site avec des images superbes. J'en profite pour saluer le travail de Jérôme Bouvier, administrateur et fondateur de l'association, cinéaste de nature de grand talent. S'y ajoute

- le voyage effectué à La Massane les 9/10 mai 2022 plus particulièrement centré sur les enjeux de recherche et de vieilles forêts ;
- La publication d'un document à l'intention du président de la région Grand Est ; 16 contributeurs, 70 pages de notes sur les dimensions planification, agriculture, enrichissement des démarches type PNR, enjeux carbone, développement forestier, méthodologie cartographique, environnement... etc.
 - La participation de Francis Hallé aux rencontres biennales de la réserve de Biosphère Transfrontalière le 7 octobre dernier : occasion de contacts importants avec les acteurs notamment allemands que nous allons de nouveau voir de façon plus approfondie dans les prochaines semaines. L'idée est actée de poursuivre une vraie concertation sur le projet.
- Présentation lors de plusieurs rencontres notamment : le 28 avril 2022 à l'Université de Lorraine au cours d'une soirée organisée entre autres par l'association Internationale des étudiants en Foresterie, Agro Paris Tech Nancy, l'ONF, Filière Bois, l'INRAE, etc.) ainsi qu'au séminaire Forêts le 23 novembre 2021 et le 5 mai aux Journées techniques Nationales du réseau des Réserves Naturelles de France, ou encore à Lille lors du festival UTOPIA avec l'exposition Forêts magiques (11-12 mai 2022). Présentation du projet et participation également aux Assises Nationales de l'Arbre et de la forêt (décembre-mars 2022). Présentation à Pont en Royans lors du 1^{er} Forum International des Arbres et des Hommes les 26 et 27 mai 2022.
 - Fort développement de nos relations avec les institutions. De nouvelles rencontres ont eu lieu au cours de cette année dans le prolongement de nos premières prises de contact institutionnelles depuis 2020 :
 - Présentation du projet à la Présidence de la République : nouvelle réunion de travail le 4 janvier en visioconférence avec Paul Delduc et Chloé Goupille, conseillers environnement et diplomatique ;
 - Gouvernements wallon (régulièrement) et luxembourgeois (21 juin) : une lettre de soutien de la ministre de Wallonie nous est parvenue le 7 octobre, nous en attendons une autre de la part de la ministre de l'Environnement du Luxembourg.
 - Poursuite de nos contacts avec la Commission Européenne. Réunion à Bruxelles le 4 juillet Soutien politique maintenant de la commission européenne avec une lettre personnelle de Frans Timmermans, vice-président exécutif de la commission, à Francis Hallé;
 - Contacts réguliers avec l'ONF au niveau national (« un projet disruptif de grande ampleur »).
 - Rencontres de travail avec la Région Grand Est au plus haut niveau : acteur essentiel pour la construction du projet, cette institution nous a indiqué à plusieurs reprises son très grand intérêt (notamment lors de rencontres en 2021 avec les services et en mars 2022 de nouveau avec son premier vice-président . Nous avons rencontré de nouveau la Région le 3 juin à Strasbourg pour une réunion de travail avec le directeur général des services. A noter le soutien affiché de l'Eurométropole et de la ville

- de Strasbourg qui nous ont garanti leur appui matériel et ont présenté le projet au cours d'une grande journée Francis Hallé le 22 mars dernier ;
- Commissariat à l'aménagement du massif Vosgien : contacts réguliers et financement d'une mission des étudiants Paris 1 ;
 - Partenariat développé avec Paris 1 Panthéon Sorbonne et son Institut de Géographie où Alexandra Loquet a soutenu sa thèse et dont nous finançons le post-doctorat ;
 - Partenariat avec le CNRS, autour de la réalisation d'un ouvrage sur la forêt dans une collection où est paru « Tout savoir (ou presque) sur le climat » ; ;
 - Nous examinons actuellement aussi les conditions d'autres partenariats d'une part avec l'École Spéciale d'Architecture de Versailles et avec Agro Paris Tech Nancy. Par ailleurs plusieurs cabinets et institutions nous accompagnent : les choses sont ainsi engagées avec Acadie (aménagement du territoire), Acteon (aménagement et environnement), ForestAllia (expertise forestière) et la Mission Opérationnelle Transfrontalière. Le Centre National d'Agroécologie vient de décider de nous accompagner ;
 - Réseau MAB France : relations épistolaires régulières avec sa directrice, évocation du projet lors du prochain conseil d'administration ;
 - Le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (CESER) de la région Grand Est a délibéré le 9 décembre dernier autour d'une question d'actualité soutenant le projet Francis Hallé, cette question d'actualité émanant de sa commission Environnement ;
 - DREAL Grand Est : une réunion de travail s'est tenue le 2 juin dernier à Strasbourg avec le chef de service biodiversité ;
 - Chambre d'agriculture Grand Est : une réunion de travail a eu lieu le 5 juillet à Nancy avec le responsable du service biodiversité
 - Participation à la Coordination Libre Évolution, dont nous avons été les co-fondateurs en 2021

3. Communication

- Présence médiatique très puissante.
Outre de très nombreuses publications à son sujet dans les médias (Reporterre, Télérama, etc.), on notera l'édition d'un dossier spécial faisant la une de Science et Vie du mois d'avril 2022 ; nombreuses interviews de Francis en radio et télévision. Francis est évidemment le porteur majeur de cette relation médiatique.
- Enrichissement constant du site web.
Un comité éditorial anime ce travail. La traduction en anglais va être suivie de l'allemand et l'espagnol. Prochaines étapes déjà bien avancées : page en direction de la jeunesse, une refonte enrichie du menu. 6500 visiteurs/mois
- Progression de l'audience de nos autres outils numériques.

Nous avons constaté une progression constante de nos abonnés à nos divers réseaux. Aujourd'hui notre page *Facebook* en forte progression compte 25 000 followers (multiplié par trois en un an), *Twitter* est passé à 1900 abonnés. Création d'une page *Instagram*. Relativement récente, elle compte aujourd'hui 3500 abonnés.

- Sortie très régulière de notre Newsletter.
Elle est éditée en direction des adhérents pour une information régulière, mais aussi d'un fichier élargi de contacts. 9300 abonnés (plus 46% sur août 2021). Beaucoup de travail a été fait au fil des mois pour améliorer sa lisibilité.
- Édition d'un nouveau petit document de communication
Il s'agit d'un A4 recto verso dont la vocation est d'actualiser (notamment sur toute la partie projet de territoire) notre premier texte manifeste. Nous en ferons une édition illustrée.
- Présence dans des salons avec présentation de l'association et prises de contacts :
 - Congrès de l'association des Arbres remarquables (octobre 2021)
 - Ménigoute octobre 2021
 - Montier en Der 2021
 - Festiwild 2022
 - Congrès de l'association amie A.R.B.R.E.S. (16 octobre 2021)
 - Livres en Marche : septembre 2022
- Enrichissement de notre stand et création d'une exposition de dessins de Francis Hallé

4. Finances – Partenariats

Le rapport financier est présenté en tant que tel par Roger Tardy. Nous rappellerons simplement ici le développement de nos partenariats qui nous donnent des moyens accrus pour agir, et cela aux côtés de la fondamentale contribution financière qui est celle de nos adhérents.

Plusieurs partenariats nouveaux se sont ajoutés à ceux de nos débuts :

- Avec la Fondation Lemarchand c'est une relation fondamentale que nous espérons poursuivre. Nous tenons à remercier très chaleureusement cette année encore M. François Lemarchand, président de cette Fondation pour son soutien très important, ainsi que Jean-Baptiste Dumond, qui est conseiller biodiversité de la Fondation et, à titre personnel, membre du conseil d'administration de notre association. C'est maintenant Pierre Lemarchand qui prend le relais avec nous.

- Reforest Action : Merci à Stéphane Hallaire pour ce soutien et la qualité de nos échanges. Nous espérons cette année que ce partenariat se poursuivra.
 - Léa Nature, merci à Marina Poiroux, directrice de sa Fondation.
 - La Boulangère BIO, nouveau partenaire issu du 1%. Merci à Christophe Aillet son gérant pour ce soutien.
 - La Fondation Iris : grand merci à Françoise Brenckmann et d'autre part la Fondation Nature et découvertes, merci à son directeur du développement David Sève pour le financement du post-doc d'Alexandra Loquet.
- Nouveaux partenaires :
- Gingko (Fondation du groupe Hermès), merci à Henri Louis Bauer, président du conseil de surveillance d'hermès SA
 - Anyama : merci à Max Thillay du Boulay
 - Botanic : merci à Stéphane Dhalluin
 - Klorane Botanic Foundation avec Stéphanie Lambley que nous remercions ic
 - North Six, dont nous saluons les équipes.

III. Conclusion

Cette année octobre 2021- octobre 2022 aura été véritablement charnière.

Aujourd'hui d'importants chantiers sont devant nous :

- La mise en place institutionnelle française et européenne
- L'ancrage territorial et le renforcement de l'association
- Le déploiement de nos expertises internes et externes

Nous y reviendrons dans notre discussion sur les perspectives.

Surtout permettez-moi ici, au nom de tout le conseil d'administration et, bien sûr, de Francis Hallé, de vous remercier chaleureusement, et à travers vous, tous nos adhérents. Chacune et chacun, quelle que soit votre contribution, vous êtes une pièce indispensable pour l'existence même et le développement du projet. Il n'y a pas d'avancée, pas de succès possible sans vous. Avec vous je vous souhaite une année de nouveaux progrès vers la réalisation d'une idée qui, quoiqu'il en soit, restera

RAPPORT FINANCIER 2021

(SYNTHÈSE)

Compte d'exploitation

Les produits d'exploitation sont passés de 182 419 € (2020) à 250 995€ (+38% 2021). Ils comprennent essentiellement :

- 78 456 € de cotisations,
- 2 739 € de ventes de brochures,
- 36 300 € de dons pour le financement de la convention CNRS,
- 128 835 € d'autres dons.

Parallèlement les dépenses sont passées de 32 321€ (2020) à 123 012€ (+280% 2021). Ces dépenses correspondent au fonctionnement de l'association (salaires, charges sociales, honoraires...) et à l'augmentation des activités en 2021 (c.f. le rapport d'activités) avec un poste de frais de déplacement de 21 659€ et le paiement de la facture CNRS pour 35 720€.

L'augmentation des dépenses fait baisser le résultat d'exploitation de 150 097€ (2020) à 127 982€ (2021).

Le résultat global passe de 150 300€ (2020) à 128 637€ (2021).

Bilan

Le total du bilan s'élève à 333 412€.

L'actif comporte essentiellement :

- 81 388€ de créances dont 36 300€ pour financer la convention CNRS et 44 908€ de produits à recevoir,
- 80 002€ de valeurs mobilières (parts sociales Crédit Coopératif),
- 165 962€ de disponibilités en comptes courants et livrets d'épargne.

Le passif fait apparaître :

- des dettes d'un montant 44099€ constituées essentiellement de la facture CNRS payée en janvier 2022 pour un montant de 35 397€,
- des disponibilités d'un montant de 289 313€ qui sont la somme du report à nouveau de 2020 et du résultat de l'exercice.

Ceci nous conduit à vous demander de voter pour la résolution d'affectation de 200 000€ en fonds associatif pour afficher une volonté d'assurer une base financière pour les projets futurs.

2021 est une année de montée en puissance.

Conclusion

La situation financière est excellente ce qui permet d'envisager les dépenses à venir (recrutement, honoraires, déplacements ...) avec sérénité.

Aperçu 2022

Compte tenu de la date avancée dans l'année nous vous donnons en prime un aperçu sur 2022. Sur les neuf premiers mois les chiffres sont :

- recettes 213 360 €,
- dépenses 109 765 € dont :
 - fonctionnement 40 642 €,
 - programme 26 640 €,
 - promotion 41 107 €,
 - équipement 1 376 €.

Point divers

En début d'année 2022 il y avait encore des incertitudes sur l'évolution des contraintes sanitaires ce qui nous a conduit à choisir une date pour l'Assemblée Générale en automne. Mais il n'est pas optimal, à moins de trois mois de la fin 2022, de valider les comptes de 2021. Aussi, pour 2023 et les années futures nous avancerons la date de l'Assemblée Générale en mai ou juin.

PERSPECTIVES D' ACTIONS 2022-2023

Nous avons durant l'année 2022 particulièrement renforcé l'association sur le plan du contenu et de la reconnaissance de son projet. Nous avons rempli l'essentiel de la feuille de route adoptée l'an dernier.

L'année qui vient devra conforter cette progression et marquer également un nouveau saut quant à notre organisation même : progression de notre nombre d'adhérents, de notre équipe et de notre expertise interne, progression de notre rayonnement.

Nos axes majeurs restent donc évidemment :

- **Donner corps à notre stratégie de portage et de développement du projet**
- **Conforter l'association elle-même en tant que structure porteuse et lui obtenir des moyens supplémentaires**
- Mieux encore **faire connaître notre projet** ;

1. En termes de portage et de développement

- *Réaliser l'ambition d'un portage institutionnel par la région Grand Est*
- État des échanges : notre projet est au SGPE. Dialogue Maignon et région Grand Est ;
- Viser une inscription dans les programmes territoriaux de la planification écologique (Fonds Vert) ;
- Développer nos relations avec le CESER Grand Est ;
- Poursuivre nos prises de contacts avec les associations de nature, les compagnies consulaires, les associations professionnelles (chasseurs, agricoles, etc.), les établissements d'enseignement (Universités, écoles).
- *Inscrire concrètement le projet dans des programmes européens :*
- Suites du rendez-vous de juillet à Bruxelles pour préparer nos programmes.
- *Redéployer nos modes de travail, innover :*
- Recomposer nos groupes de travail : le groupe localisation n'a plus de raison d'être sous cet intitulé ; mobiliser autrement l'équipe scientifique ;
- Donner toute sa dimension à la démarche initiée par le grand document remis à la Région : le partager largement dans les semaines qui viennent avant de le rendre public en fin d'année ;
- Animer le travail d'expertise externe : passer commandes d'études précisant les sujets d'intervention, étendre le champ existant à d'autres disciplines (notamment les questions sociétales, les communs... etc.) ;
- Réaliser enfin notre journée d'étude : second semestre 2023 la lancer maintenant. Préparation des interventions ;

- Réfléchir aux options d'actions nouvelles : une grande initiative type Parlement de la Loire, une stratégie événementielle avec des propositions ciblées thématiquement (culture, jeu video, enjeux sociétaux,) un appel de personnalités... etc.

2. Conforter l'association

- *Augmenter plus significativement le nombre de nos adhérents et poursuivre la « décentralisation »*
- Avoir plus d'adhérents : plus de moyens financiers. Il nous faut faire un vrai pas vers l'objectif des 5000 adhérents que nous nous étions fixé ;
- Conforter notre association en région à Strasbourg et peut être envisager une seconde antenne côté Charleville, voire d'autres régions
- *Mieux associer*
- Sans forcément de structure régionale, proposer des déploiements d'initiatives locales au cas par cas ;
- Développer de nouveaux services (cf les visites à la Fondation Cartier).
- *Renforcer l'équipe « permanente » d'animation* : collaborations bénévoles, mais aussi rémunérées pour renforcer tout le travail scientifique notamment, les relations institutionnelles, la communication.

3. Une meilleure visibilité de l'association et de son projet

- Communication Externe :
- *Le site web* : outil fer de lance de notre communication ;
- *Page Facebook* : nous voulons dépasser encore nos 25000 followers et aller vers 50 000 ;
- Développer le compte *Twitter* ;
- Animer notre page sur *Linkedin* ;
- Traduire en doc grand public le document région Grand Est / développer maintenant une panoplie de traductions : anglais et allemand deviennent indispensables ;
- Participation à des salons ou manifestations : ce sera bientôt le cas avec le Festival de Ménigoute du 27 octobre au 1er novembre, Primevère au Printemps prochain.

- Interne :
- Poursuivre les progrès de notre *Lettre aux adhérents* ;
- Conforter nos *outils d'animation* et de partage. Déjà significatifs.

LES RÉOLUTIONS ADOPTÉES

Résolution N°1 :

L'assemblée Générale de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire, tenue à Paris le samedi 22 octobre 2022, approuve le rapport d'activité, présenté par Eric Fabre, secrétaire général, au nom du conseil d'administration.

Résolution N°2 :

L'assemblée Générale de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire, tenue à Paris le samedi 22 octobre 2022, approuve le rapport financier pour l'année 2021 présenté par Roger Tardy, trésorier, au nom du conseil d'administration.

Résolution N°3 :

L'assemblée Générale de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire, tenue à Paris le samedi 22 octobre 2022, approuve l'affectation de 200 k€ de disponibilités (c.f. rapport financier) en fonds associatif pour assurer une base financière à nos projets futurs.

Résolution N°4 :

L'assemblée Générale de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire, tenue à Paris le samedi 22 octobre 2022, compte tenu

- du développement de l'activité de l'association et pour faire face aux nécessités de son bon fonctionnement,
- de l'effectif du Conseil d'Administration tel que prévu dans les statuts,

approuve l'association de Pierre Chatagnon aux travaux du conseil d'administration comme faisant fonction de secrétaire adjoint, dans l'attente de décision définitive à l'assemblée générale 2023.

Résolution N°5 :

L'assemblée Générale de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire, tenue à Paris le samedi 22 octobre 2022, compte tenu

- du développement de l'activité de l'association et pour faire face aux nécessités de son bon fonctionnement,
- de l'effectif du Conseil d'Administration tel que prévu dans les statuts,

approuve l'association de Pierre-François Legal aux travaux du conseil d'administration comme faisant fonction de trésorier-adjoint, dans l'attente de décision définitive à l'assemblée générale 2023.

Résolution N°6 :

L'assemblée Générale de l'Association Francis Hallé pour la forêt primaire, tenue à Paris le samedi 22 octobre 2022, approuve la désignation d'Eric Fabre, secrétaire général et de Pierre-François Legal, trésorier adjoint, pour effectuer les démarches envisagées en vue de la reconnaissance d'utilité publique.

Toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité.